

Demande préalable

Une demande écrite doit être transmise à la Ville de Rimouski, au moins 2 jours ouvrables avant le transport des plantes envahissantes au LET. La demande doit contenir les renseignements suivants :

1. Identification du demandeur

☐ Citoyen

☐ Entreprise

☐ Municipalité / Organisme

Nom du demandeur : _____

Nom de l'entreprise (si applicable) : _____

Personne responsable : _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code postal :** _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

2. Date prévue de dépôt : _____

3. Description des végétaux à enfouir

Espèce(s) envahissante(s) concernée(s) :

(ex. : Renouée du Japon, Berce de Caucase, Phragmite, etc.)

Quantité estimée :

NOTE : une remorque domestique de 8 pieds de longueur X 4 pieds de largeur X 3 pieds de hauteur correspond à environ 1 m³.

☐ < 1 m³

☐ 1 à 5 m³

☐ 5 à 20 m³

☐ > 20 m³

4. Lieu d'origine des plantes

Adresse : _____

5. Méthode de gestion et de transport

Mesures prises pour éviter la propagation :

(cocher ce qui s'applique)

- ☐ Nettoyage des équipements
- ☐ Confinement des résidus (bâche, sacs étanches, etc.)
- ☐ Transport sécurisé (chargement fermé)
- ☐ Absence de dispersion de fragments
- ☐ Autres : _____

6. Engagement du demandeur

Je, soussigné(e), certifie que :

- Les informations fournies sont exactes et complètes
- Les mesures nécessaires seront prises pour éviter toute propagation des espèces envahissantes
- Les matières seront transportées et éliminées conformément aux exigences environnementales en vigueur
- Aucune valorisation ou compostage ne seront effectués avec ces matières

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____

Section réservée à l'autorité compétente

Analyse de la demande :

- ☐ Acceptée
- ☐ Acceptée avec conditions
- ☐ Refusée

Conditions (le cas échéant) :

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____